

Description générale**Description de l'activité recherchée**

Bureau d'études spécialisé en études réglementaires et environnementales (évaluations environnementales, dossiers de demande d'autorisation environnementale, études de dangers, diagnostics écologiques, dossiers loi sur l'eau, ...).

Raison de l'acquisition

Volonté de se développer sur de nouveaux territoires en intégrant une équipe déjà en place connaissant le marché local.

Type de société recherchée

Société in bonis ou ayant des difficultés financières

Eléments chiffrés**Taille et rentabilité de la structure recherchée**

Nombre de collaborateurs recherchés : **2 nb 20**

Chiffre d'affaires : **150 k€ CA 5 000 k€**

Informations sur l'acquéreur**Informations sur l'acquéreur**

Ancienneté de la société : **Plus de 10 ans**

CA société : **2 480 k€**

Nb. personnes : **35**

Résultat net : **380 k€**

Description générale de l'activité de l'acquéreur

Bureau d'études en environnement travaillant essentiellement dans le grand tiers sud-ouest de la France et occasionnellement sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris).

Aucun client ne représente plus de 7 % du CA, et l'activité s'établit pour un tiers avec des collectivités, syndicats et administrations, le solde (deux tiers) relevant de marchés privés.

Les activités de conseils sont organisées en deux pôles techniques :

- Pôle écologie et paysage,
- Pôle industrie, eau et aménagement.

Les spécialistes de ces deux pôles nous permettent d'être totalement indépendants pour la réalisation des diagnostics écologiques et de l'ensemble des dossiers environnementaux réglementaires (DAE, DLE, EI, PAC, ...)

Complément d'information

Remarques, éléments complémentaires

La présence d'une équipe d'écologues serait un avantage pour permettre une reprise plus rapide et un développement des activités.

Concernant cette acquisition, l'acquéreur est en recherche active.

La démarche de l'acquéreur

L'acquéreur souhaite :

- **Une reprise totale, le cédant quittant l'entreprise**
- **Une reprise majoritaire, le cédant restant en minoritaire**